113 CONSEIL EXÉCUTIF
18-19 JANVIER 2021 - MADRID - ESPAGNE
UNWTO
Organisation mondiale du tourisme

Point 5 b) de l'ordre du jour

Membres affiliés

Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

CE/113/5(b)
Madrid, 15 janvier 2021
Original : anglais

L'OMT agit pour l'environnement. Tous les documents du Conseil exécutif sont consultables sur le site Web de l'OMT à l'adresse www.unwto.org ou en utilisant le code QR sur cette page.

Résumé

Le présent document a pour objet d'informer le Conseil exécutif des nouvelles candidatures à la qualité de Membre affilié reçues jusqu'à la date limite du 14 décembre 2020, examinées et validées par les membres du Comité à sa réunion virtuelle, le 14 janvier 2021, et soumises pour approbation par le Conseil exécutif.

En tenant compte des candidatures reçues à la qualité de Membre affilié ainsi que des retraits, le nombre de Membres affiliés s'établit, au 14 janvier 2021, à 549. À la date de rédaction du présent document, 7 candidatures sont présentées au Conseil exécutif pour admission provisoire.

PROJET DE DÉCISION[1]

Point 5 b) de l'ordre du jour
Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
[document CE/113/5(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport de son Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, lequel s'est réuni par des moyens virtuels le 14 janvier 2021, sous la présidence du secrétariat,

1. *Fait sien* le rapport du Comité ;

2. *Félicite* la Côte d'Ivoire pour son élection à la présidence et l'Iran à la vice-présidence du Comité ;

3. *Décide* d'admettre à titre provisoire à la qualité de Membre affilié les candidats énumérés à l'annexe, sous réserve de la ratification par l'Assemblée générale à sa vingt-quatrième session ; et

4. *Prie* le Secrétaire général de présenter les candidats énumérés à l'annexe à l'Assemblée générale à sa vingt-quatrième session pour ratification.

[1] Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, veuillez vous reporter au document des décisions publié à la fin de la session.

I. Réunion du Comité

1. Le Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié s'est réuni par des moyens virtuels le 14 janvier 2021. Ont participé à la réunion les membres suivants du Comité :

   - Côte d'Ivoire *(participation virtuelle, connexion en ligne)*
   - Chine *(participation virtuelle, connexion en ligne)*
   - Iran *(participation virtuelle, connexion en ligne)*
   - Arabie saoudite *(participation virtuelle, connexion en ligne)*

   Représentant des Membres affiliés :

   - Présidente du Conseil des Membres affiliés – Salon international du tourisme (FITUR), Espagne

   Secrétariat de l'OMT :

   - Directeur du département des Membres affiliés de l'OMT
   - Conseillère juridique

II. Conclusions du Comité

2. Au point 3 de son ordre du jour, le Comité a examiné toutes les candidatures reçues jusqu'au 14 décembre 2020 et adopté, pour examen par le Conseil exécutif, la proposition consistant à admettre à titre provisoire comme Membres affiliés les candidats énumérés à l'annexe, sous réserve de la ratification par l'Assemblée générale à sa vingt-quatrième session.

3. Au point 4 de l'ordre du jour, les membres du Comité ont élu la Côte d'Ivoire Président et l'Iran Vice-Président du Comité, par consensus.

* * *

Annexe : Liste des candidatures à la qualité de Membre affilié

1. Allianz Partners (Espagne)
2. Conseil des Grands Crus Classés en 1855 (France)
3. Gulf Air (Bahreïn)
4. NOVA School of Business and Economics (Portugal)
5. Osaka Seikei University (Japon)
6. Patronato Provincial de Turismo de la Diputación de Córdoba (Espagne)
7. Tourism Data Driven Solutions (Espagne)